

ENTREPOT FRIGORIFIQUE BATIMENT D9 – 1 867 M² SECTEUR PLA

À LOUER 

LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLACEMENT

Entrepôt frigorifique sur deux niveaux destiné au stockage de produits sec et frais avec quais, montes charges chambre froides, bureaux et sanitaires dans le bâtiment D9 d'une surface de 1 074 m² en rez-de chaussée et 793 m² au premier étage. Les emplacements sont livrés bruts, l'ensemble des travaux d'aménagement seront à la charge exclusive du candidat sous réserve de la validation de son dossier de demande d'autorisation de travaux.

Localisation et secteur : Idéalement situé au cœur du secteur des produits laitiers et avicoles, rue de Provence, proche du péage Porte de Paray vieille poste (E3).

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



- **Bâtiment** : D9
- **ESI** : 01/D9/00/A/013 ; 01/D9/00/T/013
- **Surfaces** : 1 867 m²
- **Disponibilité du bien** : Février 2026
- **Descriptif technique** :
 - Activité de stockage et préparation de commande de produits secs et frais
 - Respect des activités du secteur
 - Non divisible et non extensible en surface
 - Tous les travaux d'aménagement sont à la charge du preneur.

Demandez à visiter ce bien !
06 85 66 77 66



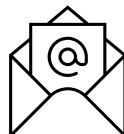
LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

Type de contrat : Convention d'occupation précaire de 3 ans renouvelable 1 fois.

	REDEVANCES (€HT/M ² /AN)	CHARGES (€HT/M ² /AN)	DEPOT DE GARANTIE (€ TTC)
Entrepôt	67,69€	43,95 €	62 529 €

- Des mesures d'accompagnement adaptées pourront être mises en œuvre
- Tarifs applicables en 2025 selon arrêté préfectoral N°2024-04382 du 20 décembre 2024
 - Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle
 - Cotisation au centre médico-social de Rungis : 70 € HT/an/salarié.
 - Redevance digitale : 70€ HT/mois
 - Participation à la RSE et à la transition écologique : 1.85HT/m²/an sur toutes les surfaces dont le CONCESSIONNAIRE bénéficie.

DOSSIER DE CANDIDATURE À ADRESSER AVANT LE **17/01/2026 à 16H00**



Pièces administratives :

- La carte d'identité du représentant légal de la société candidate
- Extrait K-BIS de moins de trois mois
- Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation
- Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles
- Dernier bilan comptable de la société

Pièces liées au projet :

- Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné accompagnée d'une présentation du projet d'occupation (2 pages maximum)
- Une présentation de l'entreprise et de son activité (10 pages maximum)



En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Critères	Pondération
La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN, connaissance, expérience dans la filière.	40%
Solidité et garantie financière	30%
RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage alimentaire, logistique urbaine propre, innovation, etc.	15%
Souveraineté Alimentaire : appréciation de 7 critères listés ci-après*	15%

- Produits d'origine française. ★★
- Bonus : le candidat s'engage à ne proposer QUE des produits français. ★
- Produits transformés en France. ★
- Engagement en faveur d'une juste rémunération pour les agriculteurs et producteurs. ★★★
- Engagement en faveur des petites / moyennes exploitations agricoles et des coopératives à taille humaine (une liste détaillée devra être transmise) ★★★
- L'opérateur présente un label en faveur de la souveraineté alimentaire (Bleu Blanc Cœur, AOC/AOP/IGP, Fleurs de France...). ★★★
- Le candidat source en France des produits majoritairement importés, caractérisés par une forte exposition au commerce extérieur. Des éléments de preuve devront être fournis. ★★★

LA PROCEDURE

ETAPE 1 – J + 0 : Mise en ligne de l'annonce sur www.rungisinternational.com par la SEMMARIS.

ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 29 : Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

ETAPE 3 – Jusqu'à J + 30 : L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà de 30 jours après la mise en ligne de l'annonce, sera rejeté par la SEMMARIS.

RELATION CLIENTÈLE

ANTHONY NOUIOUI

Direction commerciale

anthony.nouioui@semmaris.fr

+33 6 85 66 77 66



SUPPORT TECHNIQUE

KATIA VILLAR

Responsable administrative en charge de la gestion locative

emplacement.commercial@semmaris.fr

